



ALSTOM TRANSPORT

De : Boris Amoroz, DSC CGT
Laurent Desgeorge, DSC CFDT
Claude Mandart DSC, CFE-CGC
Philippe Pilot, DSC FO

A : Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Economie
Ministère de l'Economie et des Finances
TELEDOC 151
139, Rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Cc : Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République
Madame Elisabeth Borne, Ministre des Transports

Nb de pages : 2 + 1 annexe

Date : 01/06/2018

Ref : 20180601 Ministère Economie

Objet : Lettre ouverte sur le dossier Alstom/Siemens.

Monsieur le Ministre de l'Economie,

Comme vous le savez, le 30 mai 2018 a été une journée de mobilisation européenne des salariés d'Alstom et de Siemens. Vous trouverez en annexe la déclaration faite par les organisations syndicales lors du CCE extraordinaire portant sur la stratégie d'Alstom Transport SA.

Le même jour par un communiqué d'Alstom, et dans la presse, nous apprenions que : « Dans le cadre du projet de combinaison, le Ministère de l'Economie et des Finances a accordé le 28 mai 2018 son autorisation à Siemens au titre du décret relatif aux investissements étrangers en France ».

Nous sommes surpris de ne pas avoir préalablement été informés par vos services, de votre décision et surtout de la nature des garanties obtenues faisant que cette cession d'une activité stratégique, au sens du décret Montebourg, puisse être autorisée par l'Etat français. »

Depuis octobre 2017, les organisations syndicales d'Alstom souhaitent aborder avec vous la stratégie pour l'avenir de l'industrie ferroviaire française, en principe considérée comme un secteur stratégique pour l'Etat français, et dont Alstom est le cœur. Malheureusement, cet échange de fond n'aura jusqu'ici jamais eu lieu entre nous.

Lors de ce que vous avez appelé le « premier comité de suivi du rapprochement en cours entre le groupe Alstom et la branche transport du groupe Siemens », en présence des

dirigeants de ces deux groupes qui s'est déroulé le jeudi 22 mars 2018 au ministère de l'Économie et des Finances, nous vous avons fait part de nos craintes et posé à nouveau des questions. Nous ne pouvons que constater qu'aussi bien vous que les directions d'Alstom et Siemens, n'y avez pour ainsi dire apporté aucune réponse précise.

Aujourd'hui, nous souhaitons par la présente vous demander :

- 1) Si l'État français considère toujours l'industrie ferroviaire comme un secteur stratégique, notamment en lien avec les besoins de mobilité et de transition écologique ?
- 2) Le détail des conditions que vous avez obtenu quant à la préservation des intérêts nationaux ?
- 3) La communication des termes de l'accord relatif à l'autorisation donnée à Siemens et notamment ceux concernant la préservation des sites, des emplois et des compétences en France.
- 4) La convocation d'un nouveau comité de suivi afin de répondre à toutes nos interrogations sur ce projet.

En soutenant ce projet, le gouvernement engage sa responsabilité sur les conséquences qu'il implique. Il est impératif que les salariés et leurs représentants soient informés de l'évolution des tractations, tout comme les actionnaires qui auront à se prononcer le 17 juillet prochain.

Nous profitons de ce courrier pour vous faire part de nos inquiétudes sur le plan relatif au site de Belfort ; la direction d'Alstom nous a notamment annoncée le 30 mai 2018 qu'elle n'était pas intéressée pour réaliser les 22 locomotives de secours prévues au plan. D'autres sites sont impactés par le retard pris sur les commandes TGV, notamment La Rochelle et les sites composants. Avez-vous programmé une commission de suivi, qui devra être élargie à l'ensemble des sites d'Alstom Transport SA ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez, Monsieur le Ministre, agréer nos sincères salutations.

Signataires - Contacts

Boris AMOROZ
Délégué Syndical Central CGT
Port : +33 6 50 88 17 55
boris.amoros@alstomgroup.com



Laurent DESGEORGE
Délégué Syndical Central CFDT
Port : +33 6 20 62 64 35
laurent.desgeorge@alstomgroup.com



Claude MANDART
Délégué Syndical Central CFE-CGC
Port : +33 6 86 06 27 95
claude.mandart@alstomgroup.com



Philippe PILLOT
Délégué Syndical Central FO
Port : +33 6 85 47 32 75
philippe.pillot@alstomgroup.com

P.O.
